

..... LYON

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2009/010292**
n°de gestion : **2001B02959**
n°SIREN : **439 269 218 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 18/05/2009 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GUIGARD DEVELOPPEMENT société par actions simplifiée

8 rue du Commandant Charcot 69330 Meyzieu -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

Fait à Lyon, le 18/05/2009

GUIGARD DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de €. 1 591 110
Siège Social : 8, rue Commandant Charcot 69330 MEYZIEU
439 269 218 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU LUNDI 30 MARS 2009**

L'an deux mil neuf,
Et le lundi 30 mars,

Les actionnaires de la société GUIGARD DEVELOPPEMENT se sont réunis au 2, *rue d'Alsace* 69800 SAINT PRIEST, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Madame Danièle GUIGARD, en sa qualité de Présidente de la société.

La feuille de présence permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions permettant à l'Assemblée d'être régulièrement constituée et de délibérer valablement à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée générale que par courrier en date du 30 décembre 2008, elle a remis la démission de ses fonctions de Présidente de la société en précisant que cette démission serait effective à la date du 31 mars 2009.

Madame la Présidente propose que Monsieur Jean Jacques GUIGARD, actuel Directeur Général, soit nommé aux fonctions de Président de la société et qu'il ne soit pas pourvu au remplacement du Directeur Général.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur **Jean Jacques GUIGARD**, demeurant à MEYZIEU (69330) 9, rue Commandant Charcot, aux fonctions de Président de la société pour une durée illimitée à compter du 1^{er} avril 2009, en remplacement de Madame Danièle GUIGARD, démissionnaire.

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.



Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Jean Jacques GUIGARD à compter du 1^{er} avril 2009, compte tenu de sa nomination aux fonctions de Président, et décide de ne pas procéder à la nomination d'un Directeur Général en remplacement.

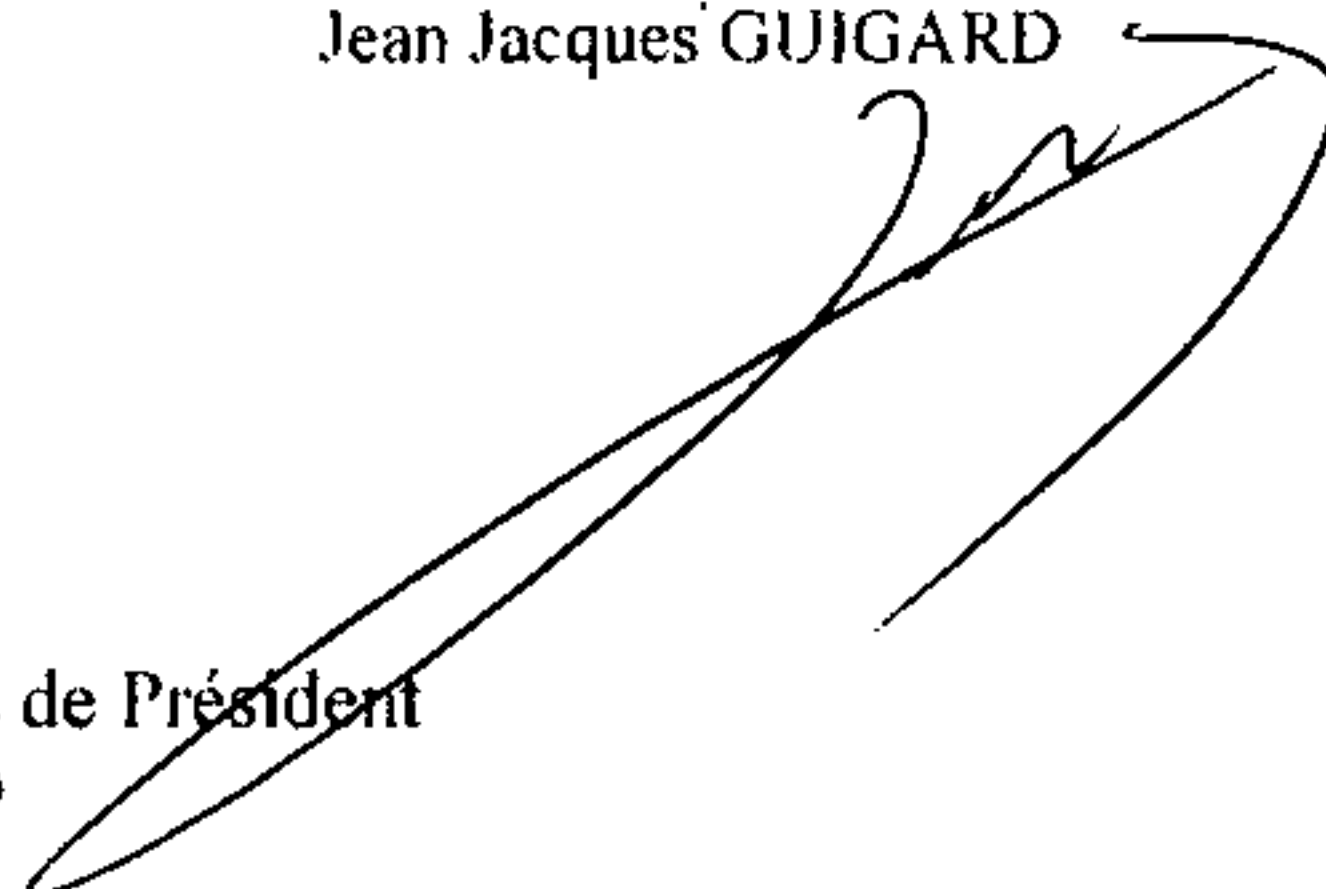
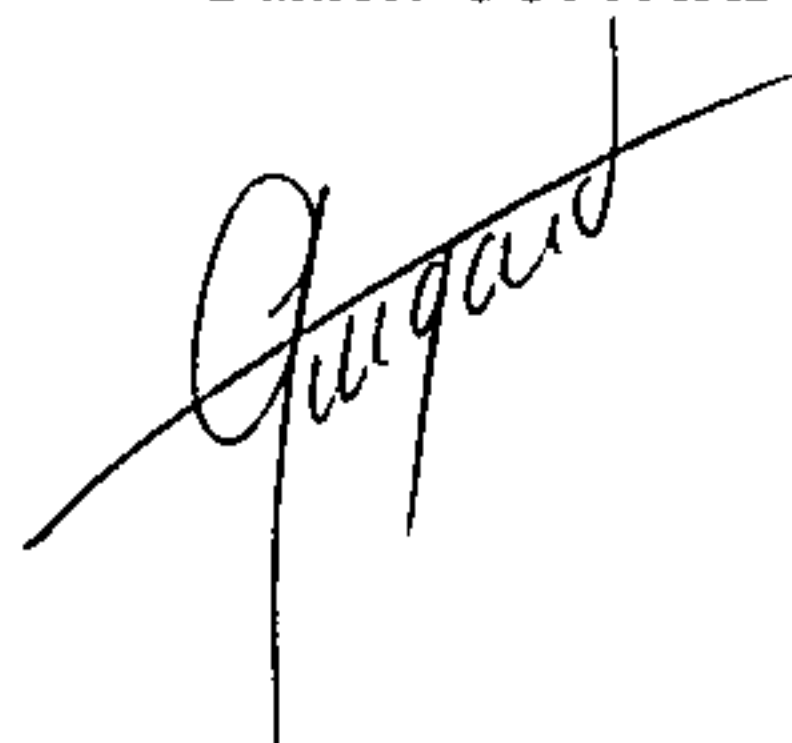
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les Associés présents.

La Présidente
Danièle GUIGARD

L'un des Associés
Jean Jacques GUIGARD



Bon pour acceptation des fonctions de Président
Jean Jacques GUIGARD

*Bon pour acceptation des fonctions de
Président*

